

NATIONAL MUSCADET

Du 21 AU 25 Juillet 2010 à Saint Cast – Le Guildo



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Bateau	Nom	<input type="text"/>		
No de voile	<input type="text"/>	Port d'attache	<input type="text"/>	
Type :	<input type="checkbox"/> Quillard <input type="checkbox"/> Dériveur	Couleurs :	Coque	<input type="text"/>
			Bande	<input type="text"/>
Convoyage :	<input type="checkbox"/> Par la mer <input type="checkbox"/> Par la route		Carène	<input type="text"/>
			Pont	<input type="text"/>

Propriétaire	Nom et prénom	<input type="text"/>			
Date de naissance	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>	Profession	<input type="text"/>
Adresse complète	<input type="text"/>				
Tel domicile	<input type="text"/>	Portable	<input type="text"/>	E-Mail	<input type="text"/>

	Unitaire	Qté	Total
Cotisation APM 2010 (si pas à jour)	50 €		€
Inscription au National 2010	80 €	1	80 €
Petits déjeuners (jeudi, vendredi, samedi, dimanche)	3 €		€
Paniers repas (jeudi, vendredi, samedi)	5 €		€
Dîner mercredi	15 €		€
Dîner jeudi	15 €		€
Dîner samedi	15 €		€
PPVR (Pain Pâté Vin Rouge) dimanche	3.50 €		€
TOTAL A REGLER APM			€

Vous pourrez modifier ces renseignements lors de la confirmation d'inscription.

Tous les participants doivent être en possession de leur licence valide (licence 2010 avec cachet ou certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs).

En cas d'impossibilité, des licences pourront être délivrées sur place par le CNSC. **Dans ce cas, il est obligatoire de se munir d'un certificat médical d'aptitude à la voile en compétition.**

Faire parvenir ce bulletin d'engagement et le règlement à l'ordre de l'APM chez :
Bernard Leffray – La Ville Gilles – 35350 Saint Méloir des Ondes

Fait à :, le :

Signature :

NATIONAL MUSCADET

Du 21 AU 25 Juillet 2010 à Saint Cast – Le Guildo



COMPOSITION DE L'ÉQUIPAGE

Bateau Nom No de voile
Type : Quillard Dériveur

Équipage	Nom et prénom	N° licence
Skipper		
Equipier		
Equipier		
Equipier		
Equipier		

Tous les participants doivent être en possession d'une licence FFV valide (licence 2010 avec cachet ou certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs).

En cas de changement d'un membre de l'équipage, le skipper s'engage à le faire connaître au comité de course.

Des contrôles de jauge et de sécurité seront effectués, l'armement de sécurité et le matériel lié à la jauge sont énumérés page suivante.

ATTESTATION DU SKIPPER :

Je soussigné : Skipper du Muscadet :

Atteste sur l'honneur que :

- mon bateau est en état de naviguer
- mon bateau est conforme aux plans de l'architecte Philippe Harlé
- mon bateau est conforme à la jauge de classe.
- mon bateau est pourvu de la totalité des équipements requis pour la navigation à moins de 6 milles d'un abri (voir page suivante)

Merci de bien vouloir faire précéder la signature de la mention manuscrite suivante :

"A titre de skipper du bateau engagé, je suis le seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course"

Fait à Saint Cast, le :

Signature du skipper :

NATIONAL MUSCADET

Du 21 AU 25 Juillet 2010 à Saint Cast – Le Guildo



MATERIEL DE SECURITE OBLIGATOIRE A BORD

L'armement minimum à avoir à bord est celui exigé depuis le 15 avril 2008 pour une navigation à moins de 6 milles d'un abri (Division 240, voir http://www.mer.gouv.fr/article.php3?id_article=8340).

Se reporter au bon sens et au règlement pour le matériel complémentaire : VHF portable, compas de relèvement, baromètre, harnais, jumelles, gaffe, aviron...

Il vous faut **impérativement** :

- Équipement individuel de flottabilité par personne embarquée (ou combinaison portée).
- Moyen de repérage lumineux (*lampe, projecteur, perche IOR*).
- Dispositif d'assèchement fixe ou mobile.
- Moyen de remonter à bord une personne tombée à l'eau (*échelle accessible depuis la personne tombée à l'eau*).
- Dispositif coupe-circuit en cas d'éjection du pilote *si moteur hors-bord à barre franche de puissance > 4,5 Kw (env. 6cv)*.
- Dispositif de lutte contre l'incendie (*extincteur 8A/68B ou extincteur 5A/34B + couverture anti-feu situés à moins de 2 m du réchaud à gaz*).
- Dispositif de remorquage.
- Ligne de mouillage d'une tenue minimum de 1500 kg.
- Pavillon national *si francisé*.
- 3 feux rouges automatiques à main.
- Miroir de signalisation.
- Moyen de signalisation sonore.
- Dispositif repérage et assistance d'une personne tombée à l'eau (*bouée couronne + feu à retournement ou perche IOR*).
- Compas magnétique.
- Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM).
- Document de synthèse du balisage.
- Carte(s) de navigation.
- Boule de mouillage.
- Cône de marche au moteur.
- Feux de navigation en cas de sortie nocturne.

LA JAUGE

Nul n'est censé ignorer la jauge, elle est consultable sur le site de l'APM, voir <http://www.apmuscadet.com/?page=jauge25>

Entre autres prescriptions, vous devez avoir à bord :

- 1 balcon avant, des lignes de vie (en l'absence de filières).
- 1 moteur assurant une autonomie totale tout au long de l'épreuve.
- Tout le matériel de confort minimum du bord : Couchettes, matelas, planchers, cuisine, assiettes, verres, couverts et casseroles pour le nombre d'équipiers.
- Une bouteille de Muscadet pleine à l'arrivée et une ligne à maquereau.

NATIONAL MUSCADET

Du 21 AU 25 Juillet 2010 à Saint Cast – Le Guildo



CONCOURS D'ÉLÉGANCE

Tout comme les années passées, un vote est lancé afin d'élire le bateau le plus élégant du National 2009. Être élu n'apporte rien d'autre que la fierté de succéder à Oxymore.

Les critères de choix vous appartiennent, il s'agit d'élire le bateau qui vous plaît le plus, que ce soit par son efficacité, son raffinement, son humour, son classicisme ou le soin porté à la réalisation de sa décoration...

Le samedi 24 juillet les bulletins seront ramassés après la régates, faites vous beaux et tâchez de naviguer propre ! La proclamation du ou des bateaux les plus élégants du National de Saint Cast sera faite au cours du dîner.

Afin de faire connaître à chacun les raisons qui ont poussé les uns et les autres à voter pour tel ou tel bateau, nous vous demandons de porter à côté du bateau jugé le plus élégant un adjectif ou une courte phrase à attribuer au dit bateau (joli, décalé, charmant, d'enfer, pure beauté, classieux...)

Il s'agit d'un scrutin majoritaire à un tour.

- Il est bien sûr interdit de voter pour le bateau sur lequel on navigue.
- Une réponse par équipier est souhaitée.

Concours d'élégance du National Muscadet 2010

Bulletin de vote

Bateau votant	
----------------------	--

Électeur	Nom ou n° du bateau jugé le plus élégant	Adjectif à attribuer à l'élégant : Joli, raffiné, etc...
Capitaine		
Second		
Matelot		
Mousse		

APM. Association des Propriétaires de Muscadet

Association loi 1901. La Ville Gilles, 35.350 SAINT MELOIR DES ONDES

www.apmuscadet.com – contact@apmuscadet.com